

# Bâtiment, travaux publics

## De nombreux départs à la retraite et un manque d'attrait des métiers

Plus de 10 000 Martiniquais occupent un emploi appartenant au domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics (BTP). Ces métiers représentent 8 % du total de l'emploi de l'île en 2013 mais leur évolution n'a pas été favorable par rapport à 2008, en baisse de 2,2 % annuellement. Toutefois, cette diminution n'affecte pas l'ensemble des familles de métiers. Les techniciens et agents de maîtrise du BTP qui représentent 15 % des emplois de ce domaine, progresse de 0,8 % par an, et les conducteurs d'engins du bâtiment augmentent légèrement de 0,3 %. Les métiers du domaine du BTP s'exercent principalement dans le secteur économique de la construction (57 %). Le second secteur économique est celui de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale avec 22 % des emplois. La dynamique de ces métiers est considérablement soumise à l'environnement conjoncturel de l'activité de la construction. Une diminution des commandes publiques, la fin de grands chantiers peuvent rapidement inverser le besoin de main-d'œuvre. En Martinique, malgré une nécessité d'amélioration, d'adaptation des logements aux évolutions des modes de vie, l'activité de la construction demeure atone. Au troisième trimestre 2016, les professionnels du secteur du BTP pointent une faiblesse de la commande publique et l'absence de relance de programmes de construction immobilière. Néanmoins, les projets de recrutement dans le domaine du BTP sont en 2017 supérieurs aux deux années précédentes.

### La moitié des actifs du bâtiment, travaux publics a 47 ans ou plus

Les emplois du domaine sont caractérisés par un vieillissement prononcé. Ainsi, la moitié des actifs occupés a 47 ans ou plus en 2013 contre 43 ans en 2008. Le BTP est,

en Martinique, l'un des domaines professionnels où l'âge médian des travailleurs est l'un des plus élevés. En 2013, près d'un travailleur sur cinq exerçant un métier de ce domaine a 55 ans ou plus. Cette situation concerne quasiment l'ensemble des familles de métiers à l'exception de celle des ouvriers non qualifiés du second œuvre (15 % de seniors) et de celle des conducteurs d'engins (13 % de seniors). En définitive, les deux principales familles de métiers du BTP, les ouvriers qualifiés du gros œuvre (2 300 travailleurs) et ceux du second œuvre (2 700 personnes), sont celles où les parts de travailleurs âgés de 55 ans et plus sont parmi les plus élevées (respectivement 21 % et 20 %).

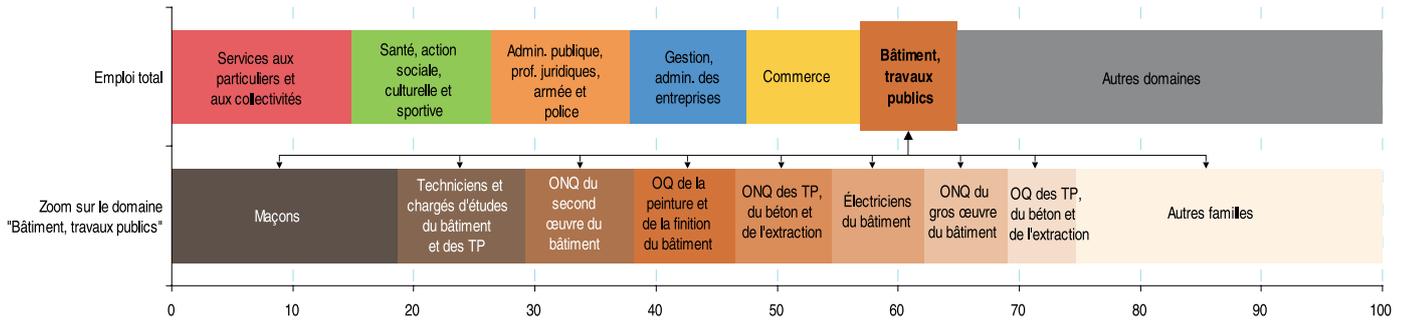
Ce vieillissement peut s'expliquer par une moindre attractivité des emplois auprès des actifs les plus jeunes. Conséquence d'une activité particulièrement variable, le recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim est relativement fréquent. 18 % des salariés occupant un métier du BTP sont en contrat à durée déterminée ou d'intérim. Parmi les ouvriers non qualifiés, cette part est supérieure à 25 %. Si les CDD et contrats d'intérim sont moins fréquents parmi les ouvriers qualifiés salariés, l'exercice du métier en tant qu'indépendant reste soumis au risque de perte d'activité dans un contexte économique atone. Ainsi, l'insécurité économique liée à ces métiers, couplée à des contraintes physiques importantes, une exposition accrue aux nuisances, peuvent justifier le manque d'attrait des emplois. La construction est l'un des secteurs économiques où le taux de fréquence d'accidents de travail suivis d'un arrêt de travail est l'un des plus importants. Ce taux est, en France, deux fois plus élevé par rapport au niveau de l'ensemble des secteurs d'activité. En 2013, seul un actif martiniquais occupé sur dix exerçant

un métier du domaine professionnel du BTP a moins de trente ans. En outre, en Martinique, ce manque de renouvellement est en partie souligné par la part élevée de seniors parmi les ouvriers non qualifiés du gros œuvre (24 %). À titre de comparaison au niveau national, cette famille professionnelle malgré un turnover important recrute de nombreux jeunes et est ainsi moins impactée par des départs en fin de carrière.

### Des métiers de tous niveaux de qualification

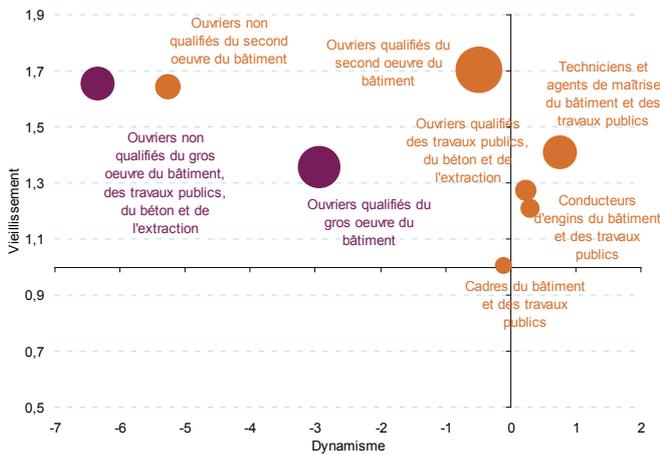
Une partie des métiers relevant du domaine professionnel du BTP ne nécessite pas de diplôme spécifique, et peut offrir des opportunités d'insertion et d'expériences à des jeunes sans diplôme. En Martinique, 76 % des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP, du béton et de l'extraction sont non diplômés. Cette part s'élève à 54 % pour les ouvriers non qualifiés du second œuvre. Néanmoins, les exigences croissantes (sécurité, développement durable, réglementations environnementales, etc.) en matière de construction devraient induire l'acquisition et la maîtrise de compétences plus techniques et spécifiques. En conséquence, la part d'emplois qualifiés, de techniciens et de cadres dans l'ensemble des emplois de la famille professionnelle du BTP devrait augmenter. ■

**16 Poids de l'emploi du domaine du bâtiment, travaux publics dans l'emploi total et répartition de ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)**



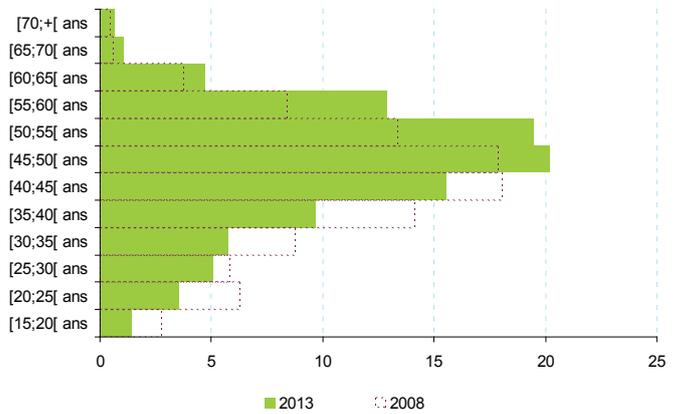
Lecture : le domaine bâtiment, travaux publics représente 8% des emplois parmi lequel 19% sont des maçons.  
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

**17 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles (niv. fap 87) du domaine du bâtiment, travaux publics entre 2008 et 2013**



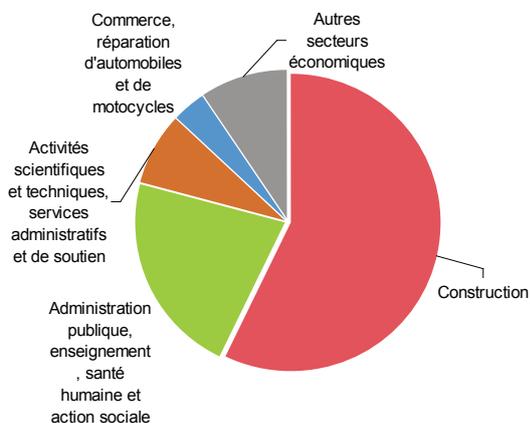
Lecture : les conducteurs d'engins du bâtiment représentent 5% de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 0,3% par an entre 2008 et 2013. La part des seniors se situe entre 12% et 20%. Cette part a légèrement augmenté par rapport à 2008.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**18 Pyramides des âges du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics en 2008 et 2013 (en %)**



Lecture : en 2013, près de 10% des effectifs du domaine de l'agriculture, marine, pêche ont entre 35 et 39 ans.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**19 Répartition de l'emploi du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics par secteur économique en 2013 (en %)**



Lecture : en 2013, 57% des emplois du domaine relèvent du secteur économique de la construction.  
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

**20 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)**

Bâtiment, travaux publics	
Intensité du travail et pression temporelle	58
Manque d'autonomie, de marges de manœuvre	66
Demande émotionnelle	25
Rapports sociaux difficiles	65
Manque de coopération, de soutien	36
Conflits, harcèlement	17
Manque de reconnaissance	44
Conflits de valeurs	30
Insécurité économique	31
Exposé à 3 dimensions ou plus	54
Exposé aux 6 dimensions de RPS	3

Champ : France entière ; ensemble des actifs occupés.  
 Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

## Fiche métier

# Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction

Les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction regroupent en 2013, 6 % des actifs occupés du BTP de la Martinique. Contrairement à d'autres familles de métiers du bâtiment touchées par le contexte sectoriel en décroissance, les effectifs d'ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction restent stables entre 2008 et 2013. Cette évolution peut s'expliquer en partie par une part plus élevée d'actifs occupés relevant du secteur de l'administration ainsi que par un niveau de qualification plus élevé. Bien que la construction demeure le principal secteur d'activité avec 63 % des emplois, celui de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale englobe 16 % des emplois. Relatifs à l'exécution de travaux issus essentiellement de la commande publique, ces métiers ont été moins touchés par une baisse de l'activité de la construction résultant en Martinique d'un repli des constructions de logements. Celles-ci ont fortement diminué à partir de 2008 suite à une modification des mesures de défiscalisation. À l'inverse, certains projets issus de la commande publique tels que le centre hospitalier universitaire et celui du Transport Collectif en Site Propre (TCSP) ont maintenu et généré des besoins en ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction sur la période. Toutefois, les restrictions budgétaires qui touchent les collectivités territoriales pourraient impacter les investissements dans des projets d'envergure. Cette famille professionnelle intègre également des employés

qualifiés qui évoluent en tant que chefs d'équipe des travaux du béton ou de travaux publics ainsi que des non-salariés spécialisés dans le terrassement.

### Vieillessement des effectifs

En 2013, près d'un actif sur cinq occupant un métier de cette famille professionnelle est âgé d'au moins 55 ans. Les effectifs tendent à vieillir rapidement, la part des seniors ayant augmenté de quatre points par rapport à 2008. Les tensions relatives à un non-renouvellement des effectifs sont d'autant plus sensibles que les départs à la retraite peuvent être prématurés. En raison de conditions de travail particulièrement physiques et d'une fréquence plus élevée d'accidents du travail, cette famille est à l'instar de l'ensemble des emplois du bâtiment, travaux publics, touchée par des départs anticipés à la retraite. De même, ceci peut impliquer une adaptation des tâches réalisées par les actifs les plus âgés. Cette pénibilité, accentuant le manque d'attrait des métiers, contribue aux difficultés de recrutement et aux tensions issues d'un renouvellement des effectifs les plus âgés.

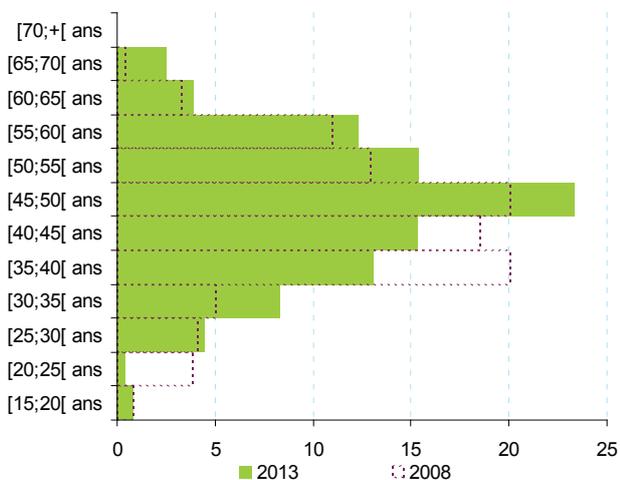
Par ailleurs, si les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction bénéficient plus fréquemment de contrats à durée indéterminée, les projets de recrutement estimés par Pôle Emploi entre 2015 et 2017, sont majoritairement à caractère saisonnier. Ces conditions d'emploi ne participent pas à l'attractivité des métiers auprès des plus jeunes. En 2013, moins de 15 % des effectifs sont âgés de moins de 35 ans

en 2013. L'emploi est peu féminisé avec seulement 6 % d'actives en 2013.

### Vers une élévation du niveau de qualification

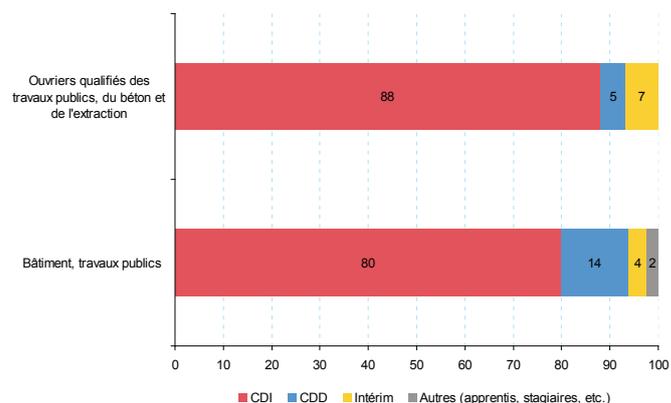
Nonobstant les compétences et qualifications spécifiques qui peuvent être demandées, 37 % des ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction ne possèdent aucun diplôme en Martinique. Cette caractéristique résulte de la mobilité ascendante des effectifs les plus âgées dont le recrutement a dû se faire en tant qu'ouvrier non qualifié, notamment dans le secteur public. Toutefois, en lien avec le développement des filières d'enseignement relatives à ces emplois, et l'élévation générale du niveau de qualification, la part des non diplômés devrait se réduire fortement dans cette famille de métiers. Un ouvrier qualifié sur cinq possède un niveau de qualification équivalent au baccalauréat. De même, les spécialités de formation relatives au génie civil, construction et bois sont plus fréquemment possédées parmi les ouvriers qualifiés de cette famille professionnelle par rapport à l'ensemble du BTP. En outre, en lien avec les évolutions en matière de réglementations environnementales, les métiers d'ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction devraient incorporer de nouvelles compétences et responsabilités pouvant accroître les difficultés de recrutement ou nécessiter la mise en place de formations complémentaires pour les actifs occupant ces métiers. ■

**21** Pyramides des âges de la famille professionnelle des ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 13% des ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction ont entre 35 et 39 ans.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**22** Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 80% des salariés du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics ont un CDI.  
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

**23** Chiffres clés

	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	Bâtiment, travaux publics
Âge médian	46	47
Part des 55 ans et plus (en %)	19	19
Part des femmes (en %)	6	8
Part des natifs de la région (en %)	89	86
Part de non-salarié (en %)	19	26
Aucun diplôme (en %)	37	44
Qualification dominante (en %)		
1ère spécialité de formation	Génie civil, construction et bois : 29 %	Génie civil, construction, bois : 21 %
2ème spécialité de formation	Mécanique, électricité, électronique : 28 %	Mécanique, électricité, électronique : 19 %
Salaire horaire net médian (en €)	12,7	12,5
Turnover (en %)	10	23
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Construction : 63 %	Construction : 57%

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : F1401 : Extraction liquide et gazeuse ; F1402 : Extraction solide ; F1701 : Construction en béton ; F1702 : Construction de routes et voies ; F1705 : Pose de canalisations ; I1502 : Intervention en milieu subaquatique.  
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

## Fiche métier

# Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment

En 2013, les ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment rassemblent 8 % des emplois du BTP. Ils constituent la famille de métiers la plus importante des ouvriers qualifiés du second œuvre et représentent un tiers de ces emplois. Toutefois, il s'agit également du métier ayant eu l'évolution la moins favorable entre 2008 et 2013 (- 1,5 % par an). Néanmoins, les ouvriers qualifiés ou non du second œuvre ont été moins touchés par le contexte économique atone que ceux du gros œuvre. Si ceux du gros œuvre, qui concentrent près de 30 % de l'emploi du domaine, sont particulièrement sollicités lors de la construction de logements ou d'édifices neufs, les ouvriers du second œuvre peuvent être requis pour des projets de moindre ampleur, dans le cadre de rénovations ou de réaménagements. Les ouvriers de cette famille professionnelle s'occupent principalement de la réalisation de travaux de peinture, de la pose de revêtements ou d'éléments d'isolation, la réalisation d'éléments décoratifs, etc. À l'instar de plusieurs familles de métiers du bâtiment, les ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment sont particulièrement vieillissants. En 2013, 22 % sont âgés de 55 ans ou plus, leur nombre ayant quasiment doublé par rapport à 2008. Cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir puisque 60 % des travailleurs ont entre 40 et 54 ans en 2013.

### Une majorité de non-diplômés

Une partie de ces effectifs se renouvelle par la mobilité ascendante d'ouvriers non qualifiés du second œuvre. L'expérience acquise durant l'emploi en tant qu'ouvrier

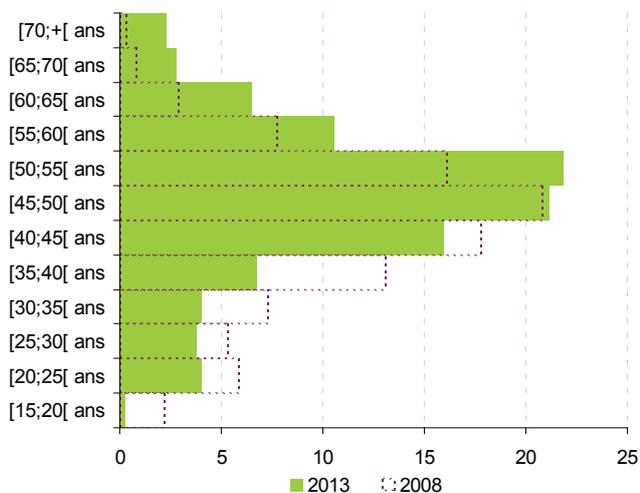
non qualifié permettant d'évoluer vers des emplois qualifiés. Les ouvriers non qualifiés du second œuvre sont ainsi relativement plus jeunes puisque seuls 15 % d'entre eux sont des seniors. Toutefois, ils sont également touchés par un vieillissement rapide. En 2013, moins de 30 % des ouvriers non qualifiés du second œuvre sont âgés de moins de 35 ans, soit une part inférieure de dix points par rapport à 2008. Aussi, un non-renouvellement des effectifs non qualifiés générera *in fine* de possibles tensions sur le marché des ouvriers qualifiés. Le bâtiment reste malgré un contexte économique peu favorable, pourvoyeur d'emplois dits d'insertion, en témoigne la part de stagiaires, contrats aidés ou apprentis parmi les ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition (9 %, équivalente à celles des ouvriers non qualifiés du second œuvre). Les deux tiers de ces ouvriers qualifiés ne possèdent aucun diplôme, le tiers restant est quant à lui principalement titulaire d'un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP). Les spécialités de ces derniers restent particulièrement liées au métier puisqu'elles relèvent essentiellement du génie civil, construction et bois et en particulier des spécialités liées au bâtiment-finitions. Les ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment sont néanmoins la famille professionnelle du second œuvre où la proportion de non-diplômés est la plus importante (37 % pour les menuisiers, 19 % pour les plombiers, chauffagistes et 8 % pour les électriciens du bâtiment). Malgré un niveau de qualification qui apparaît moindre, les difficultés

de recrutement existent. Parallèlement à l'augmentation progressive des projets de recrutement entre 2015 et 2017, la part de ceux jugés difficiles ne se réduit pas. Sur la période, 36 % des projets de recrutement d'ouvriers qualifiés de la peinture ont ainsi été jugés difficiles.

### Malgré des conditions de travail difficiles, des possibilités d'évolution

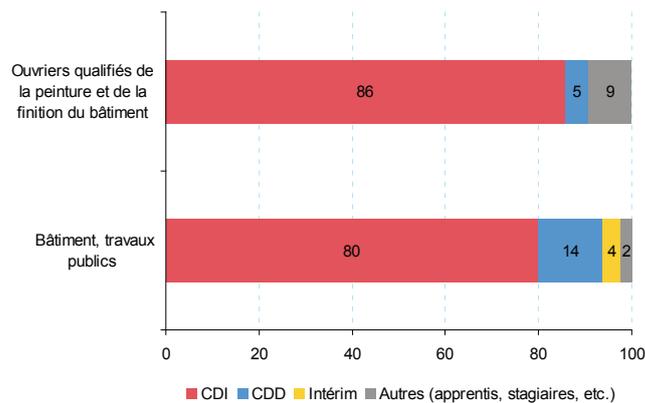
Physiquement moins pénibles que les métiers d'ouvriers du gros œuvre, les métiers du second œuvre se féminisent légèrement. En 2013, si les femmes ne constituent que 6 % des effectifs d'ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment, cette part atteint 16 % parmi les ouvriers non qualifiés du second œuvre contre 12 % en 2008. À l'instar de l'ensemble des métiers du bâtiment, ces emplois souffrent d'un manque d'attrait en raison de conditions de travail jugées difficiles, de faibles rémunérations et d'une plus forte insécurité économique. Ainsi, le turnover associé aux emplois d'ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment est élevé comme pour une majorité de métiers du bâtiment. Les évolutions possibles pour ces ouvriers restent généralement interne au domaine professionnel du BTP. L'expérience acquise et des formations complémentaires peuvent permettre d'évoluer vers des postes à plus grandes responsabilités (techniciens, agent de maîtrise). L'installation en tant que non-salarié offre également des possibilités d'évolution. La part des non-salariés parmi ces ouvriers atteint 58 % en 2013, en hausse de huit points sur les cinq dernières années. ■

**24** Pyramides des âges de la famille professionnelle des ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 7% des ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment ont entre 35 et 39 ans.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**25** Répartition des salariés par condition d'emploi (en %)



Lecture : 80% des salariés du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics ont un CDI.  
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

**26** Chiffres clés

	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	Bâtiment, travaux publics
Âge médian	48	47
Part des 55 ans et plus (en %)	22	19
Part des femmes (en %)	6	8
Part des natifs de la région (en %)	86	86
Part de non-salarié (en %)	58	26
Aucun diplôme (en %)	66	44
Qualification dominante (en %)		
1ère spécialité de formation	Génie civil, construction et bois : 30 %	Génie civil, construction, bois : 21 %
2ème spécialité de formation		Mécanique, électricité, électronique : 19 %
Salaire horaire net médian (en €)	ns	12,5
Turnover (en %)	47	23
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Construction : 78 %	Construction : 57%

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : F1601 : Application et décoration en plâtre, stuc et staff ; F1606 : Peinture en bâtiment ; F1609 : Pose de revêtements souples.  
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

# Fiche métier

## Techniciens et chargés d'études du BTP

Les effectifs martiniquais de techniciens et chargés d'études du BTP s'élèvent à environ un millier de personnes en 2013. Ils regroupent 11 % de l'emploi du domaine. En outre, contrairement aux autres catégories de métiers, les emplois de cette famille ont progressé de 2,6 % par an. Cette tendance met en évidence les évolutions qui touchent les métiers du bâtiment, où le secteur est soumis à de nouvelles réglementations et normes environnementales. Les nouvelles contraintes en matière de construction consécutives aux lois issues du Grenelle de l'environnement suscitent la création d'emplois qualifiés. Les fonctions de ces techniciens consistent généralement en l'encadrement et la supervision de chantiers. Ils peuvent également prendre en charge la réalisation de diagnostics techniques de bâtiment.

Par rapport aux autres familles de métiers du BTP, l'emploi des techniciens et agents de maîtrise apparaît moins précaire. La part des salariés à contrat à durée déterminée (5 %) est presque trois fois moins élevée par rapport à celle de l'ensemble du domaine professionnel. Ceci s'explique également par l'importance des emplois relevant du secteur de l'administration, enseignement, santé humaine et action sociale (56 %). Bien que les métiers de cette famille professionnelle s'effectuent principalement sous un statut salarié, la proportion de non-salariés progresse et s'élève à 20 % en 2013, soit cinq points de plus par rapport à 2008.

### Un technicien sur cinq est âgé de 55 ans ou plus

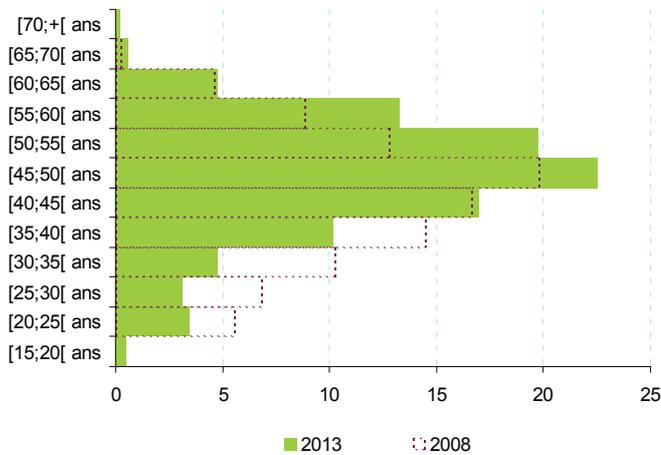
En Martinique, le niveau des diplômes détenus par les techniciens et chargés d'études du BTP est disparate ; 16 % d'entre eux possèdent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP) et 32 % une qualification d'un niveau bac + 2. Les non-diplômés représentent quant à eux 29 % des effectifs. Cette hétérogénéité du niveau de qualification peut s'expliquer par une élévation progressive du niveau de diplômes par l'arrivée de nouvelles générations plus qualifiées. Les mobilités professionnelles vers d'autres emplois plus qualifiés de cadres sont possibles, de même que vers ou en provenance des métiers de la maintenance. Si les projets de recrutement estimés par Pôle Emploi entre 2015 et 2017 restent peu nombreux (moins d'une trentaine de projets annuellement), plus d'un tiers d'entre eux est jugé difficile.

Entre 2008 et 2013, la famille de métiers de techniciens et chargés d'études du BTP a rapidement vieilli. Ainsi, le renouvellement des départs à la retraite associé à un dynamisme de l'emploi, pourrait générer de possibles tensions. Les moins de trente ans forment moins de 10 % de l'effectif total et l'âge médian a augmenté de quatre ans passant de 43 ans en 2008 à 47 ans en 2013. Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait qu'il s'agit d'emplois qualifiés pour lesquels l'accès est également déterminé par l'expérience professionnelle acquise. Néanmoins, en 2013, un

technicien sur cinq est âgé de 55 ans et plus.

On dénombre seulement deux techniciennes pour huit techniciens. Néanmoins, la part des femmes a progressé de trois points entre 2008 et 2013. De plus, elles sont plus présentes parmi les plus jeunes techniciens : elles représentent 22 % des moins de 40 ans contre 16 % de ceux âgés de 55 ans et plus. La proportion de femmes occupant un emploi de technicien ou de chargé d'études du BTP demeure par ailleurs nettement plus élevée par rapport à d'autres familles de métiers du bâtiment où les métiers peuvent être quasi-exclusivement occupés par des hommes, à l'exemple d'ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment ou des conducteurs d'engins. ■

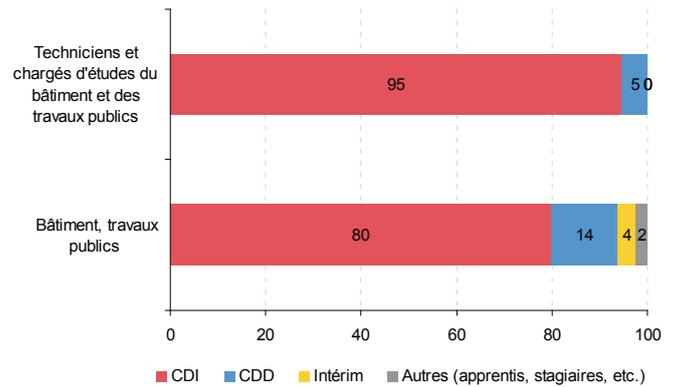
**27** Pyramides des âges de la famille professionnelle des techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 10% des techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics ont entre 35 et 39 ans.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**28** Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 80% des salariés du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics ont un CDI.  
Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

**29** Chiffres clés

	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	Bâtiment, travaux publics
Âge médian	47	47
Part des 55 ans et plus (en %)	19	19
Part des femmes (en %)	21	8
Part des natifs de la région (en %)	86	86
Part de non-salarié (en %)	20	26
Aucun diplôme (en %)	29	44
Qualification dominante (en %)		
1ère spécialité de formation	Communication et information : 14 %	Génie civil, construction, bois : 21 %
2ème spécialité de formation	Mécanique, électricité, électronique : 13 %	Mécanique, électricité, électronique : 19 %
Salaire horaire net médian (en €)	16,7	12,5
Turnover (en %)	26	23
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 56 %	Construction : 57%

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment ; F1105 : Études géologiques ; F1106 : Ingénierie et études du BTP ; F1108 : Métier de la construction ; F1204 : Sécurité et protection santé du BTP.

Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.